

# Le Temps

I. Le Temps. 1899-02-18.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Assemblée nationale le procès-verbal de la séance, en double lecture, et il ajouta :

Monsieur le président de la République. Le conseil des ministres a l'honneur de vous remettre les droits, prérogatives et charges du pouvoir exécutif, dont la Constitution lui a confié l'exercice. Vos collègues ont été si heureux de vous honorer de l'Assemblée nationale dans leurs rangs, la première magistrature de la République.

Connaissant votre loyauté et votre caractère, ils sont assurés que les intérêts de la République sont en honneur dans votre esprit. Nous vous prions d'accepter, monsieur le président de la République, nos vœux pour votre personne, pour le succès de votre magistrature et la durée normale de vos fonctions.

Le président de la République remercia M. Charles Dupuy d'un langage empreint de la plus grande cordialité. Le président de l'Assemblée nationale salua ensuite le nouveau chef de l'Etat, exprimant le vœu que sa présidence fût marquée par le rapprochement de tous les hommes de paix et de bon sens, et par le triomphe des idées de tolérance et de liberté.

M. Félix Faure remercia M. Challemel-Lacour, l'assurant qu'il saurait s'inspirer de l'exemple et de l'expérience de ceux qui ont consacré leur vie à la République.

Après cette cérémonie de la transmission des pouvoirs, le président de la République reçut les félicitations des sénateurs et députés. Il leur adressa les paroles suivantes :

Je suis ému au-delà de toute expression de grand honneur que l'Assemblée nationale vous ait nommé à la haute mission dont vous m'avez investi, je ne l'ai pas recherchée ; j'en accepte néanmoins la charge avec une profonde reconnaissance et avec le sentiment des devoirs qu'elle m'impose. Vous me connaissez ; vous ne doutez pas que je n'apporte à l'accomplissement de ma lourde tâche toute mon énergie et tout mon dévouement.

Je n'ai pas l'honneur d'appartenir à un parti, mais je suis libre de tous les partis ; c'est ce qui me permet que je fais appel, sans distinction d'opinions républicaines, au concours de tous les représentants de la nation.

Je nous reconstruisons toujours dans un effort commun qui inspire l'amour de la patrie, la dévouement à la République, le souci de la justice et la préoccupation du sort de tous nos concitoyens, surtout des petits et des humbles.

M. Félix Faure quitta ensuite Versailles par train spécial à destination d'Elzéville ou l'attendait M. Casimir-Perier. Le président de la République accepta la démission du cabinet Charles Dupuy, déjà démissionnaire avant la démission de M. Casimir-Perier, et il confia le soin de former son premier ministère à M. Ribot. Le cabinet Ribot fut constitué le 28 janvier le nouveau ministère se présenta devant les Chambres. Comme le président de la République ne fut pas de déclaration ; mais il donna lecture du message du président de la République. Cette lecture fut faite à la Chambre par M. Ribot, président du conseil, et au Sénat par M. Trarieux, garde des sceaux. Nous rappelons le texte de ce message :

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés, En m'élevant au poste de magistrature de la République, l'Assemblée nationale a confié à mon pouvoir les fonctions d'un des serviteurs les plus modestes de la patrie. L'expérience, l'impartialité, la profonde reconnaissance dont je suis pénétré si je ne repoussais tout honneur et tout prestige, me font accepter avec confiance les fonctions de chef de la démocratie libérale à laquelle j'appartiens.

C'est bien à elle que s'adresse la manifestation du 17 janvier ; c'est sa grande œuvre qu'elle accompli sans cesse pour la gloire de la patrie française que les représentants de la nation ont entendus déplorer un solennel hommage.

Je mesure toute l'étendue des devoirs que m'a imposés l'Assemblée nationale en me confiant la garde de la Constitution. Vous m'avez confié, messieurs, sur tout mon dévouement, sur toute ma vigilance, pour garantir l'observation des lois constitutionnelles, la pratique régulière et loyale du régime parlementaire.

Puis le calme absolu et l'inébranlable confiance qui ont marqué la transmission des pouvoirs présidentiels, la France a montré, une fois de plus, combien elle se sent rassurée par ses destinées sous la protection des lois républicaines.

Vous avez prouvé, messieurs, que le libre fonctionnement de nos institutions suffit, en toutes circonstances, pour assurer la marche continue des affaires publiques. L'ordre républicain ne saurait d'ailleurs courir de dangers.

A tous moments, en effet, la nation a le pouvoir d'exprimer ses volontés par l'entremise de ses représentants, et ce sont eux qui assurent le bon fonctionnement du gouvernement, en collaboration avec vous, à faire aboutir, par les voies légales, toutes les réformes sérieuses et utiles au pays.

La France ne confond pas l'agitation stérile avec la poursuite incessante du progrès. Fortes de ce sentiment, libre de ses égarés, sensible à toute idée généreuse, elle n'est l'esclave d'aucune théorie préconçue, mais elle ne se désintéresse d'aucun des grands problèmes, dans le monde et dans la patrie, et elle ne cesse de chercher les solutions qui comportent ces progrès, pour les adapter au génie national, à nos traditions, à nos mœurs, telle est l'œuvre essentielle que vous avez à poursuivre.

Toutes les bonnes volontés s'unissent dans une même pensée de conciliation, d'apaisement et de justice sociale pour préparer par la concorde générale et par la fraternité républicaine le développement continu du bien-être matériel et moral de la nation.

Contemplant avec un juste orgueil son armée et sa marine assez fortes pour être en droit d'affirmer haut son amour de la paix, ayant acquis des sympathies qui lui sont précieuses et auxquelles elle reste fidèlement attachée, elle se livre à l'étude de la science, vers le progrès, s'efforce d'inviter les nations à de grandes fêtes du travail, digne couronnement du siècle qui va finir.

Assistez à nos fêtes, poursuit-elle, calme et confiante, la tâche qui lui est dévolue, sachant que ses intérêts comme ses aspirations sont liés au triomphe des idées de droit, de concorde et de progrès.

LES DÉCORATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Le président de la République était investi des dignités ci-après :

Grand-maître de chacun des cinq ordres coloniaux : Français (Anjouan, Annam, Cambodge, Porto-Novo, Tadjoura) ; il pouvait en outre porter la médaille militaire.

Grand-croix des ordres de Saint-Etienne d'Austriche, Léopold de Belgique, Saint-Alexandre de Bulgarie, du Sauveur de Grèce, Saint-Charles de Hongrie, de la Tour et de Portugal, Saint-André de Russie, de Saint-Martin, de Saint-Blanc et de Takova de Serbie, de l'Étoile brillante de Zanzibar.

Il venait de recevoir de l'Espagne l'ordre de la Toison d'or et allait recevoir l'Annunziata d'Italie. On peut observer que, comme grand-croix de Saint-André de Russie, il était en outre de la 1<sup>re</sup> classe des ordres de France, de Belgique, de Hollande, de Hanovre, affaires étrangères ; Darlan, justice et colonies ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

Cabinet Méline (28 avril 1894) : MM. Méline, président du conseil et intérieur ; Briard, justice ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

Cabinet Méline (28 avril 1894) : MM. Méline, président du conseil et intérieur ; Briard, justice ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

Cabinet Dupuy (28 novembre 1893) : MM. Ch. Dupuy, président du conseil et intérieur ; Briard, justice ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

Cabinet Dupuy (28 novembre 1893) : MM. Ch. Dupuy, président du conseil et intérieur ; Briard, justice ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

Cabinet Dupuy (28 novembre 1893) : MM. Ch. Dupuy, président du conseil et intérieur ; Briard, justice ; général Billot, guerre ; général Bismarck, marine ; Poincaré, instruction publique ; général de Castelnau, agriculture, commerce et industrie ; Dupuy-Dutemps, travaux publics ; Chautemps, colonies.

LES VOYAGES DE M. FELIX FAURE. Continuant la tradition instituée par le président Carnot, M. Félix Faure a beaucoup voyagé. Chaque année, d'ordinaire, pendant les vacances de Pâques et de la Pentecôte, il allait visiter les populations de nos provinces. C'est ainsi qu'il parcourut la Normandie, la Bretagne, le Vendée, les départements de la région des Alpes, etc. Tous les ans, à l'occasion des grandes manœuvres, il suivait à cheval les opérations militaires des derniers jours et passait la revue finale. Son dernier voyage eut lieu, au mois de novembre dernier, à Lens, où il descendit dans la mine. Il devait prochainement aller à la fête fédérale de Valenciennes.

Deux des voyages de M. Félix Faure ont, au point de vue de notre politique extérieure, une importance réelle. Nous voulons parler de l'échange de visites qui eut lieu en octobre 1894 et en août 1895, entre le tsar Nicolas II et M. Félix Faure. L'échange de visites eut lieu à l'occasion de la réception de M. Félix Faure à Saint-Pétersbourg, de son séjour à Paris et surtout de la si impressionnante revue de Châlons.

du peuple de l'Etat libre, toute la part qu'il prend au delà, si, subitement, vient à frapper la nation française.

Il vous demande, monsieur le ministre, de vouloir bien vous faire, auprès de Mme Faure et de sa famille si éprouvée, l'interprète de ses sentiments de sympathie et de profond respect.

REUNIONS ET FÊTES AJOURNÉES. On nous communique les avis suivants :

Les théâtres. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a décidé qu'en raison de la mort du président de la République les théâtres subventionnés par le ministère soient et le jeudi prochain, jour des funérailles.

En raison du deuil national, les réceptions qui devaient avoir lieu à la présidence de la Chambre des députés, les samedis 18 février et 4 mars, n'auront pas lieu.

La séance de la Société des ingénieurs civils de France, qui devait avoir lieu ce soir, sera levée en signe de deuil.

En conséquence, les conférences que devaient faire MM. Armand Guillemin et Paul Janet, sont reportées à huitaine. Les cartes d'invitation déjà adressées serviront pour le vendredi 24 courant.

Le bal organisé par la Société des seconds des Amis des sciences, qui devait avoir lieu samedi 18 février, est ajourné à samedi 25 courant, sous le prétexte que le bal de la Société des sciences, qui devait avoir lieu samedi 18 février, est ajourné à samedi 25 courant.

En raison de la mort du président de la République, les fêtes de la Société des sciences, qui devaient avoir lieu samedi 18 février, sont reportées à samedi 25 courant.

L'IMPRESSION DANS PARIS. C'est seulement vers onze heures du soir que la nouvelle de la mort du président de la République a commencé à circuler sur les grands boulevards. On a vu le flot de la foule, se pressant à l'entrée de la rue de la Harpe, se pressant à l'entrée de la rue de la Harpe, se pressant à l'entrée de la rue de la Harpe.

De la sorte, à toutes les heures de la journée, comme nous l'avons dit, beaucoup d'habitants de la capitale ont été saisis de stupeur. C'était l'heure de la sortie des théâtres. Les groupes se firent plus nombreux. Mais la curiosité n'était qu'insuffisamment satisfaite. On n'avait pas de détails. Anxieux, les bruits les plus contradictoires de circuler de bouche en bouche. Bientôt pourtant, on apprenait en quelques minutes de la mort du président de la République.

EN PROVINCE. (Dépêches de nos correspondants particuliers.) LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

LE HAVRE. — Le mort du président de la République a été connu hier soir, vers onze heures, par une dépêche télégraphique ; cette nouvelle répandue dans toute la ville y a produit un véritable sentiment de stupeur qui a bientôt fait place à la plus pénible impression.

français les sympathies de tous les membres de la Chambre des communes.

Sur la proposition de M. William Redmond, secondé par M. O'Kelly, le parti irlandais a décidé de voter une motion de sympathie pour le porteur d'un drapeau.

Après une grande séance, les députés qui les premiers ont voté la Chambre des communes, les députés irlandais ont voté une motion de sympathie pour le porteur d'un drapeau.

La Presse Allemande. Tous les journaux commentent la mort de M. Félix Faure avec une émotion qui se reflète dans les titres de leurs articles.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

Le mort de M. Faure a produit un effet de stupeur et de confusion et aux embarras qui menaçaient déjà la République française. Pour la troisième fois de suite la présidence est vacante avec une solennité qui n'est pas sans importance.

ALGÉRIE. Le nouveau gouverneur d'Alger.

M. Oury, archevêque d'Alger, est arrivé hier par l'Égée-Érytrie. Il a été salué à l'arrivée par les officiers d'ordonnance du gouverneur général, le général en chef, le général de division, ainsi que par le chef de cabinet et le secrétaire général du gouvernement.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Le conseil des ministres a résolu hier soir de ne pas admettre la démission de M. Méline. Il a décidé, en conséquence, de prendre part aux débats, sous la présidence de M. Sagasta, sur la proposition de M. Méline, de se retirer de la présidence du Sénat et de deux secrétaires de la Chambre appartenant au groupe Gamazo ont également démissionné.

Silhouettes de musiciens.

Il est parmi les plus grands ; si grand, qu'il n'a pour ainsi dire pas de face, ou de silhouette, et que de partout, d'esquisse en ligne on le voit. Il est le jour, au matin, au soir, au milieu